

FORÊTS ANCIENNES : UN CONCEPT NOUVEAU POUR NOS FORÊTS DE DEMAIN



Qu'est-ce qu'une forêt ancienne ?

C'est un ensemble boisé qui n'a pas connu de défrichement depuis au moins 150 ans.

On s'appuie sur le cadastre napoléonien établi entre 1805 et 1855, première représentation précise des paysages agricoles et forestiers.

Cette ancienneté n'est pas relative à l'âge des arbres qui composent le peuplement forestier mais à la présence continue d'arbres dans le temps.



Forêt ancienne et maillage bocager, réservoirs de biodiversité permettant la dispersion des espèces animales et végétales.

M. Laporte

Le paysage forestier évolue

Nos paysages ont été façonnés et ont évolué avec le développement des activités humaines. Ainsi, la répartition des forêts s'est beaucoup modifiée au fil des siècles en fonction des pratiques agricoles, de la démographie, du développement industriel et des guerres.

Après une érosion plus ou moins continue jusqu'au tout début du XIX^{ème} siècle, qui marque le « minimum forestier » aux environs de 7 à 8 millions d'hectares, la forêt française a reconquis la plupart de nos campagnes.

Sa surface a doublé en un peu plus d'un siècle et demi. Cette recolonisation a connu plusieurs périodes d'accélération du fait d'importants programmes de reboisement à la fin du XIX^{ème} (montagnes, landes) et dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle avec les boisements naturels générés par la déprise agricole et les plantations du Fonds Forestier National. Des études scientifiques montrent que **le passé agricole a marqué les sols** et le fonctionnement de l'écosystème de ces **forêts « récentes »** avec des cortèges floristiques et faunistiques différenciés : on peut dire que les sols ont gardé la mémoire des pratiques agricoles antérieures dont certaines traces sont encore détectables 2000 ans après !

À l'opposé, les forêts anciennes présentent des caractéristiques spécifiques qui leur confèrent une **valeur patrimoniale indéniable**.



Forêt ancienne ou récente ?

Une **forêt ancienne** n'a pas connu de défrichement **depuis au moins 150 ans** :

- elle peut être constituée de peuplements gérés, de tous types et de tous âges du moment qu'il n'y a pas eu de rupture de l'état boisé par une mise en valeur agricole,
- son ancienneté se distingue de l'âge des arbres (une forêt ancienne peut être constituée d'arbres jeunes voire de semis) et de sa naturalité¹, notion prenant en compte l'intensité des activités humaines (gestion, cueillette, chasse, fréquentation...),
- sa taille n'est pas un critère : des paysages très fragmentés (Nord...) et très agricoles (Gâtinais, Bretagne...) présentent de nombreuses forêts anciennes.

La majorité des **forêts** sont **récentes** mais avec de fortes disparités régionales : 81 % dans la zone cœur du parc national des Cévennes, 53 % sur le parc naturel régional du Lubéron mais 40 % dans le Centre ou 30 % en Lorraine.

De part leur passé agricole, les forêts récentes peuvent profiter d'un sol plus riche, avec des teneurs en azote et éléments minéraux plus élevées.

Comment les localiser ?

La situation de ces forêts est obtenue par l'examen des cartes d'État-major (1818-1866), consultables sur www.geoportail.gouv.fr.

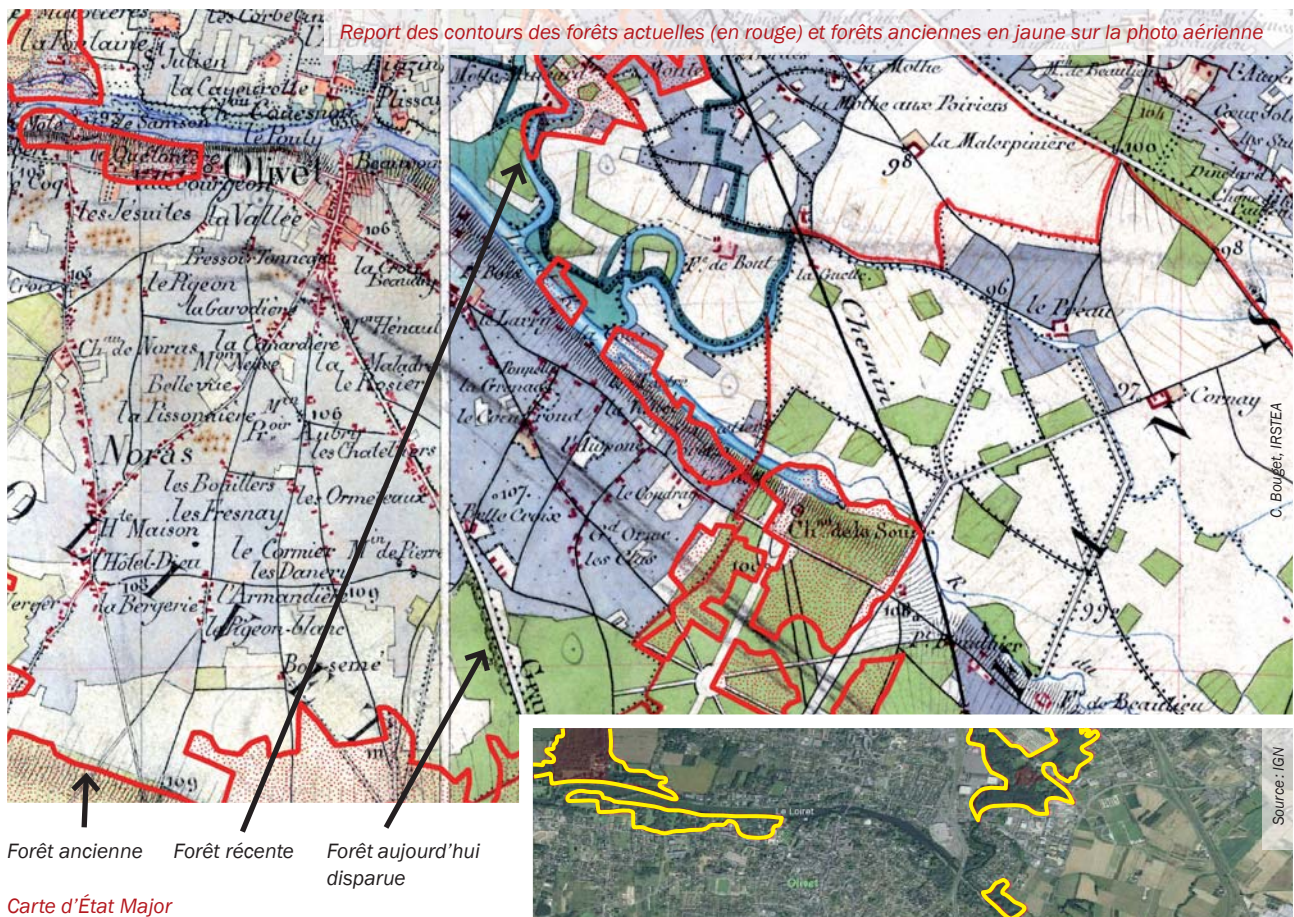


Photo aérienne

¹ Naturalité : ensemble des caractères permettant de considérer un milieu comme plus ou moins « naturel », c'est-à-dire ayant conservé ou retrouvé un certain état sauvage.

Importance des forêts anciennes pour la flore et la faune

Les résultats présentés ici sont principalement issus de l'étude Distrافر².

■ Spécificités

Une forêt ancienne est généralement présente sur des sols relativement pauvres et acides, peu propices à l'agriculture. Elle contient des espèces végétales et animales qui se caractérisent par un faible pouvoir de dispersion. Ces forêts sont donc fragiles compte tenu de la durée nécessaire à leur constitution: leur destruction ne permettrait pas un retour rapide de ces espèces inféodées.



Certaines graines de plantes caractéristiques de forêts anciennes développent un appendice gras qui attire et facilite leur transport par les fourmis pour nourrir leur larve. La graine est ensuite stockée dans la fourmilière et y trouve un milieu favorable pour germer. 30 % des plantes de l'hémisphère Nord sont concernées.

■ Des plantes indicatrices de l'ancienneté de l'état boisé

Certaines plantes sont caractéristiques des forêts anciennes: cela signifie qu'elles ont des exigences spécifiques. Mais, contrairement aux idées reçues, la plupart ne sont pas des espèces rares. La luzule poilue et le muguet en font partie sur les secteurs étudiés.



Luzule poilue



Sceau de Salomon



Muguet

Ces plantes sont plus fréquentes en forêts anciennes qu'en forêt récente...

Ce rôle de plante indicatrice varie selon les contextes géographiques: le Sceau de Salomon odorant est un indicateur en zone méditerranéenne alors qu'il ne l'est pas en région atlantique ou continentale.

ATTENTION: la présence d'une seule espèce ne suffit pas pour caractériser l'ancienneté de la forêt!

Ces espèces ont souvent un mode de vie pérenne ou vivace. Leur mode de reproduction se fait essentiellement par rhizome (anémone), stolon (potentille) ou bulbe (jacinthe) car elles produisent peu de graines ce qui limite leur pouvoir de dispersion (les plus performantes voyagent à la vitesse de 50 m par siècle!). Cela explique leur difficulté à atteindre de nouveaux boisements isolés.

Elles se rencontrent plus fréquemment en cœur de forêt, les bordures étant souvent constituées de boisements plus récents. Elles ne supportent pas les fortes modifications du sol (labour, fertilisation).



Le CNPF propose une sélection de plantes de forêts anciennes selon leur domaine biogéographique suite aux résultats récents de la recherche (<http://www.foretriveefrancaise.com/les-plantes-et-l-anciennete-de-l-etat-boise-420497.html>).

■ Des études moins nombreuses pour la faune

L'ancienneté de la forêt a un impact significatif sur la composition en espèces d'insectes coléoptères du bois mort (saproxyliques³) et de la litière (carabiques), surtout lorsque des vieux arbres perdurent. On y trouve une plus forte richesse en espèces de carabes forestiers et en espèces saproxyliques rares. Comme pour la flore, une espèce caractéristique des forêts anciennes dans une région ne l'est pas forcément dans une autre.

Certaines espèces de forêts récentes ont une meilleure capacité de déplacement (rapport entre le poids de l'animal et la surface de ses ailes), phénomène également observé pour la dissémination des plantes.

² Programme de recherche « biodiversité, gestion forestière et politiques publiques » réalisé sur 3 territoires, la Puisaye et le Gâtinais (région Centre) et les coteaux de Gascogne (Midi-Pyrénées et Aquitaine).

³Saproxylique: espèce qui dépend du bois mort dans son cycle de vie.



Gérald Goujon, Iysstea

Abax parallelepipedus (Coléoptères Carabidae), significativement plus abondant dans les forêts anciennes

L'ancienneté de l'état boisé influence également positivement la diversité et l'abondance des vers de terre, des gastéropodes et des myriapodes⁴. Pour la préservation de ces espèces, l'ancienneté de la forêt est plus importante que les caractéristiques actuelles du peuplement.

■ Un particularisme fragile

Bien qu'il y ait peu de différences significatives sur la richesse globale en espèces entre forêts anciennes et récentes, le particularisme des cortèges floristiques et faunistiques qui caractérise l'ancienneté de l'état boisé lui confère une indéniable valeur patrimoniale: présence d'un nombre important d'espèces peu dispersives et de coléoptères saproxyliques rares. Ce sont des écosystèmes fragiles qu'il ne faut pas maltraiter pour ne pas perdre ces espèces au faible pouvoir de (re)colonisation.

Les forêts anciennes jouent un rôle de **réservoir d'espèces qui leurs sont propres** au profit des boisements les plus récents qui représentent une partie significative de nos forêts. Au fur et à mesure de leur vieillissement, ces derniers pourront ainsi être progressivement colonisés via la trame forestière qui maille nos territoires.

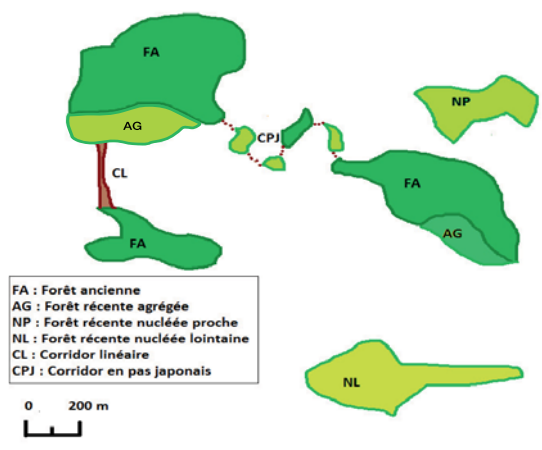
Cette recolonisation étant lente, elle sera grandement favorisée par le contact direct avec la forêt ancienne (forêt agrégée, cf. graphique ci-après). La connaissance de ces forêts anciennes est essentielle pour définir, voire restaurer, les **corridors écologiques**⁵ les plus fonctionnels

⁴ Famille des mille-pattes, iules...

⁵Corridor écologique : structure écologique linéaire mettant en relation des zones fragmentées dans un paysage donné.

(corridors linéaires ou en pas japonais) qui permettront ces échanges.

Notion de corridors écologiques



Source distrafor

Les forêts nucléées peuvent jouer le rôle de corridor entre des forêts de plus grande surface.

Quelle gestion dans une forêt ancienne ?

Une forêt ancienne est peu sensible à l'intensité de la gestion forestière (coupe rase sur une surface raisonnée, éclaircie) et au traitement (taillis simple, mélange futaie-taillis, futaie régulière ou irrégulière). Dans tous les cas :

- éviter de défricher une parcelle de forêt ancienne,
- restreindre au minimum les perturbations brutales du sol (dessouchage, labour en plein, désherbage chimique, amendement, fertilisation),
- choisir en priorité des parcelles à proximité d'une forêt ancienne en cas de nouveau boisement,
- privilégier le renouvellement par des essences les plus adaptées au sol et au climat et maintenir si possible les essences d'origine.

Ces recommandations sont valables partout, mais elles le sont d'autant plus que le secteur contient peu de forêts anciennes.

Cette plaquette transcrit principalement les résultats du projet DISTRAFOR (ARCHAUX F. et al., 2014), réalisé par l'IRSTEA, l'INP Purpan, l'université H. Poincaré de Nancy, l'INRA, l'IRD et CNPF. Il a étudié la trame forestière de plusieurs régions (Lorraine, Centre, Ile-de-France et Midi-Pyrénées) pour mieux comprendre les conditions favorables à la dispersion et au maintien de la biodiversité.

Mai 2014

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de la Mer